

Renvoi au comité d'instruction de l'adresse de la société populaire de La Rochette (Mont-Blanc) qui fait part de l'action héroïque du citoyen Marandon, lequel, âgé de 67 ans, remplace son fils malade dans un bataillon, lors de la séance du 5 fructidor an II (22 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction de l'adresse de la société populaire de La Rochette (Mont-Blanc) qui fait part de l'action héroïque du citoyen Marandon, lequel, âgé de 67 ans, remplace son fils malade dans un bataillon, lors de la séance du 5 fructidor an II (22 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 355;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22251_t1_0355_0000_18

Fichier pdf généré le 05/11/2020

5

Les volontaires du I^{er} bataillon des Vosges et de la Meurthe, en garnison à Huningue (1), ennuyés de leur repos, demandent à être placés à l'avant-garde de l'armée; ils jurent d'acquiescer l'honneur de la victoire, et de ne retourner dans leurs foyers qu'après l'anéantissement des tyrans couronnés.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de la Guerre (2).

6

Le citoyen Letapier [*sic* pour Latapie], défenseur de la patrie au 3^e bataillon de la 12^e demi brigade, fait passer une somme de 60 livres, qu'il désireroit voir employer à l'achat d'un bon sabre pour le premier de ses frères d'armes qui fera une belle action.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Le cⁿ Latapie, deffenseur de la patrie au 3^e b^{on} de la 12^e demi brigade d'infanterie, à la Conv.; s.l.n.d.*] (4)

La République une et indivisible ou la mort !
Confiance en mes représentants !

Citoyens représentants,

Je viens de charger à la poste 60 liv. en écus de 6 liv., héritage d'un ex-curé qui vient de débarrasser la terre de la liberté de son existence.

C'est le seul argent que j'ai reçu de lui quoiqu'il fût à son aise et que je fusse nécessaire; encore ne me l'a-t-il laissé que parce qu'il n'a pu l'emporter. Il est vrai que je n'avois pas voulu entrer dans ses vues, et que j'avois préféré, dès mon bas âge, *La gamelle au Dominus vobiscum*.

Je désirerois, citoyens représentants, que cette somme soit employée à l'achat d'un bon sabre pour le premier de mes frères d'armes qui fera une belle action. Je tâcherai de la mériter moi-même tout le premier et il me seroit doux de le recevoir de votre main. Permettez-moi de témoigner toute mon indignation contre les scélérats qui trompent la bonne foi des républicains qui n'aiment que le bien public et qui ont juré de marcher sur les traces des représentants vertueux. Qu'ils sont lâches ceux qui trahissent ainsi la confiance qu'on a en eux et la patrie.

Pour moi, je vous jure de vivre et de mourir pour ma patrie, de défendre jusqu'à mon dernier soupir la Convention nationale et la République française une et indivisible. Plus de confiance aux individus, point de retraite, la victoire ou la mort !

LATAPIE.

(1) Haut-Rhin.

(2) P.-V., XLIV, 56. Reproduit au Bⁱⁿ, 7 fruct. (suppl¹).

(3) P.-V., XLIV, 56. Reproduit au Bⁱⁿ, 7 fruct. (suppl¹).

(4) C 318, pl. 1291, p. 35.

Bureau de Cherbourg Envoi du 15 messidor II (*sic*)

département de la Manche

Je soussigné, directeur des postes, reconnois avoir reçu du citoyen Latapie, lieutenant au 3^e bataillon de la 12^e demi brigade infanterie, la somme de 60 liv. en écus pour la Convention nationale à Paris.

A Cherbourg, ce 15 thermidor l'an 2^e.

LE FOURDREY.

7

La municipalité de Péronne, département de la Somme, annonce à la Convention que le citoyen Roblin, de cette commune, fait don du montant de la liquidation de sa maîtrise; elle envoie deux croix brisées, dites de Saint-Louis, et 6 liv., qu'offre Jean-Louis Laporte, perruquier.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

8

L'agent national du district de Serres, département des Hautes-Alpes, annonce que les habitants de ce district marchent d'un pas ferme dans la carrière de la révolution; qu'ils ne croient point aux revenans; qu'une toise de biens d'émigrés, estimée en général 30 à 40 sous, se vend 15 ou 18 livres; que plusieurs lots évalués 100 liv. ont été vendus jusqu'à 1 800 livres.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission des revenus nationaux (2).

9

La société populaire de La Rochette, district de Chambéry, département du Mont-Blanc, fait part à la Convention de l'action vraiment héroïque de François Marandon, qui, après 67 ans d'une vie gênée et laborieuse, et 4 de campagne au service de France, a remplacé son fils dans un bataillon de nouvelle levée, parce qu'il étoit trop jeune et d'une santé trop foible et délicate.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'Instruction publique (3).

Les citoyens composant la société populaire de La Rochette, district de Chambéry, département du Mont-Blanc, transmettent à la Convention nationale un trait de dévouement héroïque

(1) P.-V., XLIV, 56. Reproduit au Bⁱⁿ, 7 fruct. (suppl¹).

(2) P.-V., XLIV, 56. Bⁱⁿ, 6 fruct. (suppl¹).

(3) P.-V., XLIV, 57.